

12 mai 2005

Une grève générale cet automne, c'est possible mais...



L'imposante grève-manifestation de 35 000 enseignantes et enseignants à Québec le 6 mai — la plus imposante de l'histoire de la CSQ, le principal syndicat de l'enseignement — relance encore une fois le débat sur la possibilité d'une grève générale au moins de tout le secteur public. Le gouvernement du Québec, après avoir fait semblant de se montrer ouvert afin de calmer le jeu, réaffirme la prééminence du cadre budgétaire. Cette intransigeance oblige la direction syndicale, entraînée par la forte combativité à la base, de menacer le gouvernement de « *frapper fort* », ce qui, selon *Le Devoir*, signifierait que « *les membres [de la CSQ] n'ont pas écarté la possibilité d'une grève générale à l'automne après avoir usé des grèves tournantes...* » (La direction propose cinq jours non consécutifs d'ici la fin des classes).

Il est donc possible, et souhaitable, que tout le secteur public et parapublic se retrouve en grève générale cet automne. En effet, les grèves sectorielles combatives peuvent parfois être suffisantes pour plus ou moins maintenir le statu-quo, ce qui n'est pas rien en ces temps d'offensive néolibérale, mais aucunement pour améliorer significativement la qualité des services publics, les conditions de travail et les salaires. La grève étudiante en a fait une claire démonstration. D'ailleurs, certains dirigeants de la CSQ, instruits par l'expérience non concluante de la grève isolée même si largement soutenue des infirmières de 1999, semblent l'avoir réalisé si l'on se fie à des entrevues télévisées lors de la journée de grève.

Bien sûr, rien ne dit que le gouvernement du Québec ne fera pas des concessions significatives au niveau des conditions de travail pour profiter de l'actuelle scission du Front commun entre d'une part, la CSN et la FTQ et, d'autre part, la CSQ et les syndicats de fonctionnaires. De telles concessions, contrairement aux salaires, ne seraient pas automatiquement reproductibles pour le secteur de la santé et des services sociaux. De plus, pour les enseignantes et enseignants, il appert que les conditions de travail et, par ricochet, la qualité de l'enseignement auquel est particulièrement sensible le grand public, sont prioritaires entre autre parce que le règlement sur l'équité salariale dans ce secteur a permis des augmentations salariales ces dernières années.

La tentation d'un règlement séparé pour le gouvernement est grande. D'une part, la cible immédiate dans son collimateur des partenariats publics-privés (PPP) est le secteur de la santé, particulièrement les services auxiliaires, c'est-à-dire essentiellement les employés généraux de la FSSS-CSN. Nul doute que le gouvernement québécois

aimerait imiter le gouvernement de la Colombie britannique qui a réussi à imposer à la fois une bonne dose de PPP et d'importants reculs salariaux aux employés généraux des hôpitaux suite à une grève militante, mais uniquement sectorielle, que les directions syndicales ont trahie au moment où elle se généralisait. D'autre part, un rehaussement de la qualité de l'éducation pour les secteurs primaire-secondaire, très compromis par les coupures péquistes, par la multiplication des troubles de comportement induits par la croissance de la pauvreté et des inégalités et par l'ampleur au Québec des secteurs privé et public-élitiste, passe par un significatif réinvestissement dans la qualité de l'enseignement public.

Un tel réinvestissement est loin d'être incompatible avec le néolibéralisme en ce sens que la qualité de la main d'œuvre devient un facteur de plus en plus crucial pour attirer les capitaux internationaux. En effet, la compétitivité entre institutions d'enseignement ne peut pas tout régler, particulièrement au niveau primaire-secondaire où une éducation de base pour tous et toutes est à la fois nécessaire pour le fonctionnement de notre société complexe, bien au-delà du b-a-ba du lire/écrire/calculer, et aussi pour fournir un terrain commun de compétition afin de permettre aux « meilleurs » de se détacher du lot, étant entendu que les enfants de riches peuvent toujours se réfugier dans la niche du privé. Le blairisme, très sensible aux conditions sociales de la compétitivité internationale tout en voulant ajouter d'importants champs d'accumulation au capital à l'abri des aléas de la conjoncture, conjugue en effet privatisation, à la mode PPP, et un significatif réinvestissement social en santé et en éducation.

Il faut cependant réaliser que le blairisme n'est possible que parce que d'une part il s'associe étroitement au néolibéralisme le plus guerrier qui soit et que, d'autre part, il bénéficie de sa position privilégiée de plate-forme d'exportation au sein de l'Union européenne (UE), profitant allègrement de la forte résistance prolétarienne au nivellement néolibéral dans la partie continentale de l'UE. Le blairisme ne peut donc qu'être un appendice du néolibéralisme pur et dur tout en étant lui-même relativement pur et dur par rapport aux bourgeoisies impérialistes incapables de mater leurs prolétariats respectifs. C'est dans ce cadre-là que doit se situer le gouvernement québécois à l'échelle de l'Amérique du Nord impérialiste, ce qui exclut le Mexique qui fait partie du tiers monde. Or, comme on le sait, le Québec est la nation la plus syndiquée de l'Amérique du Nord impérialiste et la plus combative contre les politiques néolibérales, ce qui explique que les directions syndicalistes nord-américaines l'ait choisie comme lieu privilégié pour briser l'anti-syndicalisme de Wall-Mart.

Le Québec est donc en quelque sorte l'UE continentale de l'Amérique du Nord impérialiste tout en étant collé au monstre dans le cadre de l'ALÉNA. On comprendra alors que le gouvernement québécois n'aura pas tendance, d'une part, à faire des concessions et que, d'autre part, si le rapport de forces interne l'invite fortement à la faire, il aura tendance à privilégier le secteur de l'éducation en autant qu'il puisse s'y limiter. Malgré le prétendu rattrapage fiscal et syndical à la norme néolibérale, le Québec a en effet des marges de manœuvres car l'Amérique du Nord impérialiste, à cause de l'hégémonisme étasunien, n'a pas connu de récession depuis près de 15 ans en plus de connaître les plus hauts taux de croissance du G-7. En plus, le Canada n'a pas à porter le poids militaire des ÉU malgré le prix à payer en termes d'intégration

économique. Côté peuple travailleur québécois, ce constat devrait inviter à créer les conditions d'une grève générale au moins du secteur public pour un réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux. Doit-on accepter que les gouvernements fédéral et québécois dépensent 20 milliards \$ de moins au Québec, en proportion de la production nationale, qu'en 1993 ?

À la lumière du conflit Wall-Mart qui se généralise — des manifestations de plusieurs centaines de personnes ont eu lieu tant à Montréal qu'au Saguenay — on voit apparaître les conditions d'une grève générale publique-privée autour de la question du refus des licenciements collectifs et des fermetures par des entreprises rentables sans compter la répudiation de la sous-traitance à rabais rendue possible par une des lois scélérates bulldozées en décembre 2003. Finalement, une telle grève publique-privée pourrait être faite tous et toutes ensemble si elle englobait la lutte contre la pauvreté et celle contre la guerre et contre l'effet de serre. Un barème plancher de 1 000\$ par mois, que les gens âgés pauvres reçoivent déjà, n'est-il pas nécessaire pour ne pas crever ? Les compagnies, qui n'ont jamais tant fait de profits, n'ont-elles pas les moyens de payer un salaire minimum de 12.00\$ l'heure indexé ? Sauver la planète de la guerre et de la pollution ne vaut-il pas un tournant à 180 degrés en faveur du transport public et de l'efficacité énergétique ?

On ne peut souhaiter que l'ensemble de cette problématique soit au cœur du 61^{ie} congrès de la CSN qui se tient cette semaine. Malheureusement, les thématiques prévues à l'ordre du jour ne l'annoncent pas. Sur cinq jours, aucun point n'est explicitement consacré à la question de la négociation dans le secteur public. Le mot de la présidente n'y fait même pas allusion. Quant à la question de la sous-traitance, la présidence préconise uniquement un repli sur les conventions collectives. Pire, la perspective d'une « grève sociale » disparaît alors que les conditions n'ont jamais été aussi mûres. On souhaite que les congressistes avancent ces questions lors de la journée thématique sur les relations de travail... introduite par l'ancien ministre du travail libéral Jean Cournoyer (On n'a pas oublié le PQ puisque l'ex ministre Guy Chevrette prendra la parole le lendemain).

Pour rompre le silence officiel syndical sur ces questions cruciales restent l'ASSÉE, qui enregistrent de nouvelles adhésions parce qu'elle a été à l'avant-garde de la lutte étudiante, et les organisations politiques de gauche en voie de fusion, l'UFP et Option citoyenne. Dans son tract pour le premier mai, la direction de l'UFP a enfin compris qu'elle ne pouvait plus se contenter d'enregistrer passivement son appui aux luttes : elle préconise de tenir des États généraux sociaux. On ne peut qu'y souscrire mais des États généraux pour aller où a-t-on envi de demander. Pourquoi persister à dire que mettre de l'avant la grève générale c'est « *regarder dans le rétroviseur* » pour reprendre les mots du rapporteur du rapport politique lors du dernier Conseil de l'Union, l'instance dirigeante entre les congrès. Est-ce parce qu'on ne veut pas déplaire aux directions syndicales dans l'espoir qu'elles laissent tomber leur appui implicite ou explicite au PQ en faveur du futur parti unifié, à leur image social-libéral et électoraliste ? Pourtant, le Conseil de l'Union de septembre 2004 a clairement voté une campagne pour une grève générale. Comme le disait Jésus de Nazareth : « *Si le sel de la terre s'affadit, avec quoi le salera-t-on ?* »

Marc Bonhomme, 8 et 12 mai 2005